

En Pays de Redon, la communauté de communes sensibilise au broyage des déchets verts (35)

Publié le 20/10/2014

Environnement - Energie - Transports

Ille-et-Vilaine (35)

La communauté de communes du Pays de Redon a lancé des opérations-pilotes de broyage des déchets verts. L'originalité de cette action repose sur la sensibilisation des communes et sur la coconstruction de la démarche avec ces dernières. Impliquées et convaincues, les communes relayent le message auprès de leurs habitants. L'intercommunalité continue d'apporter un soutien significatif.

Sur le territoire rural de la communauté de communes du Pays de Redon (Ille-et-Vilaine, 30 communes, 58.000 habitants), ce sont les maisons individuelles avec jardin qui prédominent. L'apport des déchets verts dans les huit déchetteries du territoire est en constante hausse. Le total annuel avoisine les 7.000 tonnes, soit près de 137 kg/hab./an en 2009, pour une moyenne régionale de 85 kg/hab./an. En 2011, une enquête sur les pratiques des mairies a montré que 50% des communes apportent leurs déchets verts en déchetterie, tandis que seulement 29% d'entre elles réalisent du broyat pour pailler leurs espaces verts. Un constat qui a poussé les élus à agir pour réduire le volume des déchets verts et désaturer les déchetteries.

Convaincre avec l'argument de la proximité

En 2013, un groupe de travail, composé d'élus de la commission Environnement, d'associations et de techniciens des communes, ainsi que de représentants de l'Ademe, cherche les meilleurs moyens pour encourager les municipalités et les habitants à pratiquer une gestion durable des déchets verts. "Le broyage organisé à proximité des lieux d'habitation a été identifié comme la solution la plus confortable pour les usagers et la plus respectueuse de l'environnement, car elle limite les déplacements", explique le chargé de mission programme local de prévention des déchets à la communauté de communes, Enrico Folegatti.

Journées de sensibilisation pour les agents des services municipaux

En 2013, une première démonstration au lycée agricole de Redon a réuni 15 techniciens d'une dizaine de communes et des professionnels du paysage. Dans la foulée, la communauté de communes organise des journées de broyage dans 17 communes lors des pics d'apports de déchets verts, au printemps et à l'automne. Cette opération a associé les services techniques municipaux, des associations de jardins partagés et des associations de protection de l'environnement. L'objectif était

de former les agents municipaux en s'appuyant sur les pratiques des communes qui réalisent déjà du broyage sur leurs espaces verts, comme la ville de Redon. Les services techniques des mairies ont aussi été sensibilisés aux techniques alternatives de jardinage et à la gestion différenciée des espaces verts.

Démonstrations de broyage pour les particuliers

Ces journées étaient également ouvertes aux particuliers qui, sur inscription, pouvaient apporter leurs végétaux et repartir avec leur broyat. Le broyage était effectué par un agent communautaire avec un broyeur professionnel mis à disposition par des paysagistes locaux ou prêté par les communes déjà utilisatrices. "En adoptant une pratique exemplaire, les services techniques sont des relais du message auprès des habitants", résume le chargé de mission.

Les communes prennent le relais, l'intercommunalité soutient l'organisation et l'animation

A la suite de cette phase de sensibilisation, la communauté de communes du Pays de Redon a passé la main aux communes membres. Ce sont à ces dernières que revient l'initiative d'organiser les journées de broyage et de diffuser l'information auprès de leurs habitants.

L'EPCI continue à apporter son soutien pour en faciliter le déploiement, et a embauché une animatrice "éco exemplarité" qui accompagne les communes dans l'organisation et la communication de l'événement (voir documents joints). En outre, lors de chaque journée, les ambassadeurs communautaires du tri et de la prévention déploient un stand pour apporter des conseils sur l'utilisation du broyat, le jardinage au naturel, la nocivité du brûlage ou encore l'utilisation de pesticides au jardin.

Associer le service de broyage à des événements, plutôt qu'aux déchetteries

Plus de 120 particuliers ont bénéficié du service de broyage lors des démonstrations. "Les premières opérations de broyage ont été réalisées dans les déchetteries. Or, les usagers, pressés, ne prenaient pas le temps d'échanger avec les agents. Par la suite, ces journées ont été associées à d'autres événements autour du réemploi des objets, du nettoyage de la commune ou des manifestations conviviales. D'autres municipalités ont choisi des jardins partagés pour sensibiliser principalement les jardiniers car beaucoup d'usagers ne savaient pas utiliser le broyat en paillage ou en compostage."

Premier bilan des opérations pilotes

Ces opérations ont permis d'éviter près de 70 tonnes de déchets verts des particuliers. Elles ont représenté un budget de 8.000 euros subventionnées à 70% par l'Ademe dans le cadre du programme local de prévention des déchets intercommunal. "Le broyage correspond à un réel besoin sur les communes. Cette démarche a nécessité du temps pour associer toutes les parties prenantes et réaliser les démonstrations. Toutefois, cette étape est indispensable pour impliquer, former et faire évoluer les pratiques des communes. Désormais, elles sont en capacité de développer cette initiative pour gérer durablement leurs déchets verts communaux." D'ores et déjà, certaines communes ont demandé à bénéficier de plusieurs journées de broyage sur l'année et à des points différents.

À partir de 2015, l'EPCI incitera les communes à s'équiper de broyeurs, au besoin en achat groupé. La complémentarité avec le compostage sera renforcée grâce à la formation de 15 guides composteurs.

Pistes pour une sensibilisation directe auprès des habitants

En 2013, la communauté de communes du Pays de Redon a organisé des démonstrations de broyage itinérantes chez les particuliers. 23 foyers testeurs sur la commune de Redon ont bénéficié d'une heure de broyage à leur domicile. Plusieurs pistes sont à l'étude pour aller plus loin. Ainsi, la communauté de communes envisage de subventionner l'achat par les associations de broyeurs mis à disposition de leurs adhérents. Dans le cadre d'un partenariat avec des paysagistes, la communauté de communes pourrait aussi financer l'achat du matériel à hauteur de 40% et ceux-ci proposeraient aux particuliers des forfaits de broyage à l'année, avec une prise en charge du coût à hauteur de 50%.

Delphine Lethu, L'Œil à la Page, pour la rubrique Expériences des sites www.mairieconseils.net et www.localtis.info



Contacts

Communauté de communes du Pays de Redon

3 rue Charles Sillard, CS 40264
35605 Redon Cedex

Tél. : 02 99 70 34 34

Nombre d'habitants : 58000

Nombre de communes : 30

Site officiel : <http://www.cc-pays-redon.fr>

Nom de la commune la plus peuplée : Redon (9555 hab.)

Yvon Mahé

Vice-président en charge de l'environnement

Enrico Folegatti

Chargé de mission Programme local de prévention des déchets
env@cc-pays-redon.fr

TÉLÉCHARGER

Bilan des opérations de broyage

Dépliant : Utilisation des déchets de jardin

Communication sur les journées de broyage

LIRE AUSSI

Bouquet d'expériences sur la sensibilisation à la réduction des déchets 25/09/2015

